



Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues

2017-2020

PRÉPARÉ PAR : MELANIE BANIA, Ph. D.

PRÉPARÉ POUR : PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA
ET LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE D'OTTAWA RELATIVE AUX BANDES DE RUE
ET À LA VIOLENCE DANS LES RUES

STRATÉGIE D'OTTAWA RELATIVE AUX BANDES DE RUE ET À LA VIOLENCE DANS LES RUES

2017-2020

CONTENU

Le présent document résume l'approche et le travail de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue de 2007 à 2016, et présente ce sur quoi la nouvelle Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues se concentrera de 2017 à 2020. Le changement de nom de la Stratégie ainsi que les aspects qu'elle abordera se fondent sur de nombreuses consultations au sujet de l'orientation à prendre. Les questions suivantes sont abordées dans les prochaines sections.

1. Quelle est la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue? p. 1

2. Réussites de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue de 2013 à 2016 p. 4

3. Ce que nous avons entendu en 2017 p. 6

4. Priorités de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues de 2017 à 2020 p. 11

5. Prochaines étapes : Gouvernance, plan de travail et évaluation p. 13

1. QUELLE EST LA STRATÉGIE D'OTTAWA RELATIVE AUX BANDES DE RUE?

Depuis 2006, les partenaires communautaires se penchent ensemble sur le problème de plus en plus préoccupant des activités des bandes de rue et des effets néfastes de la violence dans les rues d'Ottawa. Des débuts du Groupe de travail sur les bandes de jeunes à Ottawa (2007 à 2012) à la première version de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue (2013 à 2016), les partenaires communautaires ont adopté une approche globale. Cette approche prend en compte les nombreux facteurs qui mènent à l'adhésion à une bande de rue et à la violence dans les rues au niveau de l'individu, de la famille, des pairs, de l'école, du quartier et de la société, et se fonde sur des recherches en sciences sociales qui présentent les bonnes pratiques pour contrer la violence et sur les expériences réelles de nos collectivités.

QUATRE PILIERS DE LA STRATÉGIE

Dans le cadre de cette perspective globale, quatre piliers sont simultanément employés pour impulser le changement.

Pilier	Description
Cohésion communautaire	Établir des relations positives dans les quartiers touchés par les activités des bandes de rue et la violence dans les rues pour apaiser les craintes, renforcer les relations, augmenter les interactions sociales positives et améliorer la capacité communautaire de prendre des mesures contre les activités inacceptables.
Prévention	Adopter une approche inclusive pour prévoir, repérer et réduire la violence et la victimisation. Se pencher sur les facteurs de risque qui y sont associés et augmenter les facteurs de protection qui contribuent à se prémunir contre elles. La prévention vise surtout les initiatives qui favorisent les interactions positives entre les jeunes et leur famille, leur école et leur collectivité pour éviter qu'ils ne commencent à se livrer à des activités et à de la violence liées aux bandes de rue.
Intervention	Entrer en relation avec les jeunes et les adultes qui se livrent ou commencent à se livrer à des activités de bandes de rue et à la violence dans les rues. Ce pilier englobe les soutiens et les ressources destinés aux jeunes et aux adultes qui sont dans des établissements correctionnels ou qui doivent respecter des conditions imposées par les tribunaux.
Application de la loi et répression	Appliquer la loi par la surveillance ciblée et soutenue des activités criminelles des bandes de rue, les poursuites, les peines infligées, l'emprisonnement et la remise en liberté surveillée sur ordre du tribunal.

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA STRATÉGIE

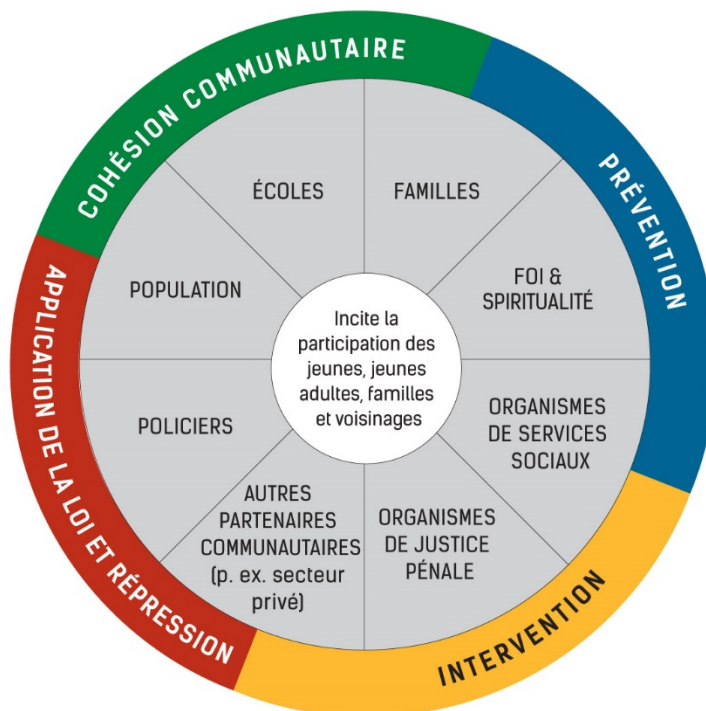
La Stratégie se fonde également sur un ensemble de principes directeurs qui appuient les initiatives et les mesures visant à contrer les activités des bandes de rue et la violence dans les rues à Ottawa.

Principe	Description
Approche communautaire	Reconnaître les particularités de chaque collectivité et favoriser l'engagement d'une manière adaptée à la culture afin d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions communautaires locales.
Stratégie axée sur les jeunes	La stratégie est motivée par les besoins des enfants et des jeunes et de leur famille.
Mobilisation des jeunes	Donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer sur des questions qui les touchent et de jouer un rôle de premier plan dans la mise sur pied d'initiatives répondant à leurs besoins.
Mobilisation des familles	Travailler en partenariat avec les familles pour reconnaître et combler les besoins des enfants et des jeunes qui sont à risque de prendre part aux activités des bandes de rue et à la violence ou qui cherchent à quitter ce milieu.

Stratégie fondée sur les données probantes et axée sur les résultats	Trouver et mettre en œuvre des initiatives et des mesures qui ont fait leurs preuves et encourager des initiatives similaires adaptées à d'autres communautés et besoins. Il convient également d'évaluer les effets des initiatives entreprises par les partenaires.
Collaboration et échange de renseignements	Nourrir la confiance et favoriser les efforts collectifs et la collaboration interdisciplinaire grâce à l'établissement de partenariats entre la communauté, les forces policières, les organismes et les différents ordres de gouvernement afin d'obtenir des résultats de loin supérieurs à ceux que pourrait obtenir une organisation agissant seule. Il convient également d'adopter une approche coordonnée et intégrée horizontalement afin de s'attaquer aux différents problèmes liés à la sécurité communautaire (santé mentale, toxicomanie, bien-être de l'enfance, violence interpersonnelle, violence faite aux femmes et aux filles). Favoriser la transparence en ce qui a trait aux échanges légaux de renseignements pertinents entre les personnes et les organisations, le tout avec rapidité et exactitude.
Investissements accrus en prévention	Plaider en faveur de ressources supplémentaires pour appliquer des mesures proactives fondées sur les données probantes.

UNE APPROCHE GLOBALE

Les quatre piliers et les principes directeurs ci-dessus forment le cadre global de la Stratégie.



2. RÉUSSITES DE LA STRATÉGIE D’OTTAWA RELATIVE AUX BANDES DE RUE DE 2013 À 2016

De 2013 à 2016, les partenaires communautaires de la Stratégie d’Ottawa relative aux bandes de rue ont collaboré à l’élaboration et à la mise en œuvre de plusieurs initiatives pour régler le problème des activités de bandes de rue et de la violence dans les rues d’Ottawa. Le tableau ci-dessous présente les projets entrepris dans le cadre de la Stratégie d’Ottawa relative aux bandes de rue et les organismes qui les ont chapeautés.

Projets de la Stratégie d’Ottawa relative aux bandes de rue de 2013 à 2016

Les principales initiatives mises en œuvre de 2013 à 2016 dans le cadre des quatre piliers sont énumérées ci-dessous.

		Projets	Organismes responsables
1	Cohésion communautaire	Comblent l’écart entre les communautés immigrantes et le système de justice canadien.	Réseau communautaire en leadership pour les familles, LASI Compétences Mondiales, Somali Family Services
2		Élaboration d’un protocole post-incident de soutien à la communauté. – Réagir de façon appropriée aux événements traumatisants.	Centre de ressources communautaires Rideau-Rockcliffe et Coalition des centres de ressources et de santé communautaire d’Ottawa
3		Voisins unis, agents de changement – Renforcer les partenariats entre les résidents et les organismes communautaires afin de répondre aux priorités en matière de sécurité.	Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway
4	Prévention	Real Talk : Établir des relations positives entre les jeunes et la police dans quatre quartiers.	Réseau ontarien d’éducation juridique (ROEJ)
5		Amélioration de l’outil de détermination des risques. – Repérer les jeunes à risque avant qu’ils ne joignent une bande de rue.	Service de police d’Ottawa
6		Soutien aux familles : Siblings At-Risk – Collaborer avec les familles de membres de bandes de rue et avec leurs frères ou sœurs plus jeunes.	Youturn et Société John Howard d’Ottawa
7		Programme des intervenants communautaires auprès des jeunes d’Ottawa – Comblent l’écart entre les jeunes et les services dont ils ont besoin.	Club des garçons et filles d’Ottawa
8		You-Decide – Emploi chez les jeunes	Ville d’Ottawa
9		Séances de formation conjointe	Prévention du crime Ottawa et Bureau des services à la jeunesse

10	Intervention	Temps pour le changement <i>– Gestion de cas intense à long terme pour les personnes chez qui l'appartenance à une bande de rue ou la consommation de drogue a laissé le plus de séquelles.</i>	Société John Howard d'Ottawa, OCISO, youturn, Service de police d'Ottawa et Prévention du crime Ottawa
11		Programme communautaire de déjudiciarisation pour les jeunes d'Ottawa <i>– Améliorer notre façon de traiter les jeunes qui ont des démêlés avec la justice.</i>	Club des garçons et filles d'Ottawa
12		Initiative provinciale de recensement des services pour les jeunes impliqués dans les activités des bandes de rue.	Bureau des services à la jeunesse et Université d'Ottawa
13		Mesures d' application de la loi et de répression	Service de police d'Ottawa

Progrès de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue de 2013 à 2016

À la fin de 2016, [l'évaluation des trois premières années de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue](#) a mis au jour plusieurs résultats positifs à court et à moyen terme.

Avancées à court terme

- Meilleure connaissance des services.
- Amélioration de la prestation des services aux enfants, aux jeunes et aux familles.
- Sensibilisation accrue et meilleure intégration des services communautaires.
- Création de partenariats et amélioration des partenariats entre les organismes et la communauté.
- Participation positive des jeunes, des familles et des communautés.

Avancées à moyen terme

- Amélioration de l'accès aux services.
- Collaboration accrue entre les organismes et meilleure coordination des services.
- Amélioration de la prestation des services aux enfants, aux jeunes et aux familles.
- Maintien des partenariats communautaires.
- Prévention de l'adhésion aux bandes de rue en intervenant sur les facteurs de risque.
- Poursuite et condamnation de membres de bandes de rue.

3. CE QUE NOUS AVONS ENTENDU EN 2017

Au terme des trois premières années de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et de son évaluation à la fin de 2016, le comité directeur de la Stratégie voulait s'assurer qu'elle était adaptée aux réalités changeantes des rues et des quartiers d'Ottawa. Une série de consultations ont été réalisées, principalement de mai à août 2017, pour contribuer au renouvellement de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue pour l'avenir. Les activités ci-dessous ont été réalisées dans le but de trouver des idées et de connaître l'avis des résidents et des fournisseurs de services.

ACTIVITÉS DE CONSULTATIONS POUR TROUVER DES IDÉES ET CONNAÎTRE L'AVIS DES RÉSIDENTS SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE

- 1) Réalisation d'un **sondage en ligne** pour consulter en grand nombre la population d'Ottawa et les fournisseurs de services (janvier à juillet 2017; 104 répondants).

- 2) Collecte et examen de **sondages de la population réalisés, d'évaluations des besoins** et de **rapports** de fournisseurs de services d'Ottawa datant des trois dernières années (2014 à 2017; sept rapports).
- 3) Organisation de trois **groupes de discussion** : deux avec des adultes et un avec des jeunes qui ont vécu des expériences dans les quartiers concernés (juin à août; 21 participants).
- 4) Réalisation d'**entrevues** en tête à tête avec des jeunes et des personnes âgées qui se sont eux-mêmes livrés à la violence dans les rue ou à des activités de bandes de rue (juin à juillet; 22 répondants).
- 5) Organisation d'une **consultation publique** comprenant des discussions en petits groupes (tenue le 28 juin; plus de 70 participants).
- 6) Animation de **discussions avec les partenaires du comité directeur de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue**.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DES CONSULTATIONS

Globalement, les conclusions suivantes peuvent être tirées des consultations réalisées dans le cadre du renouvellement de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue :

- **Les personnes impliquées dans la violence dans les rues et les bandes de rue à Ottawa ne sont pas organisées** : Les partenaires du comité directeur de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue ont constaté que les « bandes de rue » d'Ottawa ne sont pas très organisées. En d'autres mots, les incidents graves de violence dans les rues semblent être le résultat de conflits entre des individus plutôt qu'entre des bandes de rue organisées fonctionnant selon les principes de loyauté et de territoire. Il semble qu'on ait affaire à des personnes qui saisissent des occasions de faire de l'argent et de servir leurs propres intérêts grâce à de vagues affiliations et associations avec d'autres et qui réagissent impulsivement aux conflits, plutôt qu'à de traditionnelles bandes de rue hiérarchisées et bien organisées.
- **Les résidents sont surtout préoccupés par la violence « mineure » qui sévit au quotidien dans leur quartier et qui entraîne parfois des actes violents plus graves** : Les principales préoccupations des résidents d'Ottawa qui ont répondu à nos consultations s'articulent autour des thèmes suivants : le harcèlement lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier; la peur d'être victime d'un acte de violence, surtout la nuit; et les activités néfastes liées à la consommation et au trafic de drogue (p. ex., les consommateurs de drogue qui sont dérangeants lorsqu'ils visitent des trafiquants, des accessoires de toxicomanie jetés dans les parcs ou près des écoles, les bagarres et l'intimidation). La plupart des résidents d'Ottawa qui ont répondu étaient plus préoccupés par ces problèmes quotidiens que par les « activités des bandes de rue » ou les incidents de violence grave dans les rues (p. ex., les agressions au couteau ou les fusillades). Bien que les réactions puissent différer juste après un incident grave comme une fusillade, les résidents considèrent qu'il n'y a pas suffisamment de mesures pour améliorer leurs expériences quotidiennes avec la violence « mineure », et c'est ce qui demeure leur plus grande préoccupation.
- **La Stratégie est fondée sur les bons piliers** : Les résidents et les fournisseurs de services d'Ottawa trouvaient que la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue se fondait sur tous les bons piliers et avait entraîné la création de programmes de qualité et de projets efficaces.
- **Il y a une meilleure collaboration entre organisations et entre secteurs, et une fondation plus solide de relations et de services efficaces**. En général, les fournisseurs de services pensent que les

services offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles d'Ottawa sont stimulants et adaptés aux besoins. Même si la collaboration entre organisations s'est améliorée, il y a encore du travail à faire, surtout en ce qui a trait à l'échange de renseignements et aux transitions entre différentes étapes – par exemple de la détention à la remise en liberté surveillée, et du système pour les jeunes à celui pour adultes.

- **Chaque pilier de la Stratégie a connu des réussites, mais il y a encore beaucoup à faire.** Les recommandations les plus fréquentes étaient : améliorer les réponses à la violence « mineure » dans les quartiers concernés; veiller à ce que les jeunes qui sont à risque de commettre des actes de violence aient accès à du mentorat cohérent et à des modèles positifs; offrir des soutiens à l'emploi et des occasions de travail rémunéré aux personnes qui participent à la violence dans les rues (ou qui sont à risque d'y participer); et faire en sorte qu'il y ait des échanges respectueux entre les autorités, les établissements et les résidents dans les quartiers concernés, pas seulement par l'intermédiaire de groupes formels de mobilisation, mais aussi dans les interactions quotidiennes, y compris les activités de maintien de l'ordre.

Le tableau ci-dessous présente les principaux thèmes, qui ont été mentionnés à plusieurs reprises et par plus d'un groupe de répondants lors des différentes consultations. Elles sont présentées en ordre de priorité : le thème le plus récurrent est au haut de la liste, et les puces suivent la fréquence des mentions.

Principaux thèmes ressortis des consultations de 2017

Pilier	Réussites	Aspects sur lesquels il faut accorder plus d'attention <i>(en ordre de fréquence de mention)</i>
Cohésion communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les groupes communautaires dans les secteurs les plus touchés ont accepté d'affronter les enjeux liés à la Stratégie, notamment en participant à de nouveaux projets et processus. • De nombreuses discussions avec divers intervenants se déroulent dans les quartiers touchés par la violence. • Des activités de quartier positives et des programmes de bonne qualité ont été mis en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux répondre à la violence « mineure » qui nourrit la peur et perpétue le cycle de la violence plus grave, afin que les résidents ne se sentent pas ignorés et exclus. Cette violence comprend le harcèlement dans les rues, l'intimidation, les représailles, les agressions et le port d'armes (couteaux et armes à feu). • Les réponses inexistantes ou irrespectueuses des autorités et des établissements aux résidents qui font des plaintes n'encourageant pas ceux-ci à faire d'autres signalements. • Les expériences passées de représailles et la peur d'en subir dissuadent les résidents de signaler les problèmes ou de prendre part à des activités pour les résoudre. • Il faut plus de ressources pour tirer parti du bon travail accompli dans les quartiers et le poursuivre. • Les médias doivent dresser des portraits plus nuancés de la situation (pas seulement négatifs).
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe de bons programmes pour aider les familles et les jeunes à risque de se livrer à des actes de violence dans les rues, y compris les frères et sœurs de ceux qui sont déjà impliqués. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter aux jeunes à risque des mentors et des modèles positifs et cohérents auxquels ils peuvent s'identifier (p. ex. de différentes cultures et races). • Proposer des activités sportives et des loisirs abordables et accessibles aux jeunes qui en ont le plus besoin, directement dans leurs quartiers (notamment des espaces sûrs informels et des haltes-accueil). • Offrir des possibilités d'emploi rémunéré et de perfectionnement professionnel aux jeunes qui en ont le plus besoin. • Faire de la sensibilisation active auprès des familles et des jeunes difficiles à joindre en s'adaptant à leurs intérêts et à leurs valeurs. • Combler l'écart entre les principaux fournisseurs de services et les jeunes de minorités visibles pour favoriser la confiance, notamment dans les écoles. • Plus grande participation des écoles et des éducateurs dans la création de liens entre les soutiens et les jeunes qui en ont le plus besoin. • Soutenir de façon individuelle, concrète et cohérente les familles dans les secteurs concernés. • Mettre en œuvre des initiatives pour encourager la compréhension et les interactions interculturelles

		<p>entre les quartiers et résidents concernés et ceux moins touchés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investir à long terme dans ce qui fonctionne bien.
Intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe de bons programmes pour soutenir les jeunes dès leur entrée dans le système juridique. • Il existe de bons programmes pour aider les personnes qui font partie de bandes de rue et qui se livrent à la violence dans les rues à changer de voie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des soutiens à l'emploi concrets et des possibilités de travail rémunéré aux personnes qui commettent de la violence dans les rues. • Fournir des soutiens concrets et respectueux aux parents, pour qu'ils contribuent efficacement au changement. • Soutenir concrètement les jeunes qui ont des difficultés à l'école. • Faire appel à des partenaires qui représentent les secteurs de l'emploi et des affaires. • Proposer des mentors et des modèles positifs à ceux qui en ont le plus besoin. • Fournir des soutiens intensifs aux personnes aux prises avec le système de justice pénale, et des options concrètes et des possibilités d'emploi rémunéré à celles qui ont un casier judiciaire. • Offrir des services accessibles et efficaces à ceux qui doivent composer avec des problèmes d'abus de substances ou de toxicomanie. • Investir à long terme dans ce qui fonctionne bien.
Application de la loi et répression	<ul style="list-style-type: none"> • La police participe aux discussions et aux processus au niveau communautaire. • Les agents de police communautaire sont sensibles aux différentes cultures et généralement présents dans les quartiers concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter les résidents des quartiers concernés avec respect et dignité, pas seulement lors des groupes d'engagement, mais aussi dans les interactions quotidiennes liées à l'application de la loi. • La police doit répondre de façon positive et efficace lorsqu'elle reçoit des appels concernant du harcèlement, des agressions, l'abus de substances par des mineurs ou le trafic de drogue dans les quartiers concernés – elle ne doit pas les ignorer, puisque la violence « mineure » entraîne des problèmes plus graves. • Instaurer un dialogue entre la police et les résidents sur les tendances et des solutions. • Mettre en œuvre des initiatives pour nouer des liens de confiance entre la police et les résidents des quartiers concernés. • Assurer la diversité culturelle et raciale des agents de police qui appliquent la loi. • Assurer une présence policière régulière et positive, notamment par des patrouilles à vélo et à pied.

4. PRIORITÉS DE LA STRATÉGIE D'OTTAWA RELATIVE AUX BANDES DE RUE ET À LA VIOLENCE DANS LES RUES DE 2017 À 2020

Globalement, les consultations ont fait ressortir l'appui aux orientations générales de la Stratégie et ses résultats jusqu'à maintenant. Les consultations n'ont pas révélé d'arguments solides appuyant la modification, l'ajout ou l'élimination d'un pilier de la Stratégie. Au contraire, les répondants avaient une bonne idée des aspects des piliers existants auxquels il faudra accorder plus d'attention. La Stratégie continuera donc de se concentrer sur ces quatre piliers, qui répondent toujours bien aux besoins de la population :

- Cohésion communautaire
- Prévention
- Intervention
- Application de la loi et répression

Les sections ci-dessous décrivent les 14 orientations de la Stratégie pour l'avenir.

1. Mieux comprendre et nommer le problème : la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues

En raison de l'évolution constante de la nature et de la dynamique de la violence dans les rues d'Ottawa observées par le comité directeur et les partenaires communautaires, il ne semblait plus approprié d'inclure seulement le terme « bande de rue » dans le titre de la Stratégie. À l'avenir, elle se nommera donc la **Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues**, titre qui représente et inclut mieux les activités néfastes qu'elle veut voir disparaître, notamment l'intimidation, le harcèlement, les agressions, les vols, les agressions aux couteaux et les fusillades. Ces activités sont parfois liées aux activités des gangs de rue, mais pas la plupart du temps. Les partenaires qui ont contribué à la Stratégie poursuivront leurs efforts pour mieux cerner et comprendre la nature et la dynamique de la violence dans les rues à Ottawa.

2. Cohésion communautaire

2.1 Continuer à établir des relations positives parmi et entre les résidents et les fournisseurs de services dans les quartiers touchés par les activités des bandes de rue et la violence dans les rues afin d'apaiser les craintes, de renforcer les relations, d'augmenter les interactions sociales positives et d'améliorer la capacité communautaire de répondre aux activités inacceptables.

2.2 Augmenter les réponses positives et efficaces à ce que les résidents des quartiers concernés appellent la violence « mineure » (soit le harcèlement continué dans la rue, l'intimidation, les repréailles, les voies de fait simples, les incidents liés au trafic de drogue). Cette violence mineure nourrit énormément la peur dans les quartiers touchés, mine la cohésion communautaire puisque les gens ne veulent pas être victimes de nouveau ni participer aux activités, diminue la confiance envers les autorités lorsque les appels et les plaintes sont ignorés, sont traités de façon irrespectueuse ou n'entraînent aucune conséquence, et perpétue le cycle de la violence plus grave.

2.3 Répondre aux préoccupations entourant la présence d'armes et la possibilité de l'existence d'une culture du port d'armes chez les jeunes et les jeunes adultes des quartiers concernés.

3. Prévention

3.1 Continuer d'élaborer et d'appuyer des initiatives qui favorisent les interactions positives entre les jeunes et leur famille, leur école et leur communauté pour éviter qu'ils ne commencent à se livrer à des activités et à de la violence liées aux bandes de rue.

3.2 Mettre davantage de mentors et de modèles positifs à la disposition des jeunes qui résident dans les quartiers touchés par la violence. S'assurer que les mentors soient des personnes auxquelles les jeunes peuvent s'identifier, notamment des hommes et des personnes de différentes cultures et races qui ont vécu des expériences variées.

3.3 Améliorer l'accès à des activités sportives, récréatives, artistiques et de loisirs abordables, stimulantes et bien supervisées pour les jeunes qui en ont le plus besoin, dans leurs propres quartiers (notamment des espaces sûrs informels et des haltes-accueil dans des lieux communautaires existants). Faire de la sensibilisation active auprès des familles et des jeunes difficiles à joindre en s'adaptant à *leurs* intérêts et à *leurs* valeurs (p. ex., un éventail de sports et de jeux différents, la musique, l'art, la culture).

4. Intervention

4.1 Continuer d'interagir positivement avec les jeunes et les adultes qui participent ou commencent à participer à des activités de bandes de rue et à de la violence dans les rues, notamment en offrant des soutiens et des ressources à ceux qui sont dans des établissements correctionnels ou qui doivent respecter des conditions imposées par les tribunaux.

4.2 Améliorer l'accès à des soutiens à l'emploi concrets et à des possibilités d'emploi rémunéré pour les personnes qui ont commis ou qui commettent des actes de violence dans les rues, notamment en fournissant des soutiens intensifs aux personnes aux prises avec le système de justice pénale et à celles qui ont un casier judiciaire.

4.3 Donner la chance aux parents et aux familles de contribuer efficacement au changement positif, de façon concrète et dans le respect.

5. Application de la loi et répression

5.1 Continuer d'appliquer la loi par la surveillance ciblée et soutenue des activités criminelles des bandes de rue, les poursuites, les peines infligées, l'emprisonnement et la remise en liberté surveillée sur ordre du tribunal.

5.2 Améliorer la cohérence d'une approche policière fondée sur le respect et la dignité des résidents des quartiers concernés, pas seulement lors d'activités d'engagement formelles, mais aussi dans les interactions quotidiennes liées à l'application de la loi entre les agents de police et les résidents.

5.3 Encourager la police et les autres autorités à répondre de façon positive aux appels et aux problèmes liés à la violence mineure dans les quartiers concernés, notamment ceux qui ont trait au harcèlement, à l'intimidation, aux représailles, aux agressions, à l'abus de substance par des mineurs et aux activités et incidents liés au trafic de drogue. Veiller à ce que les partenaires détiennent les outils nécessaires pour fournir une réponse de grande qualité, de façon à ce que les résidents des quartiers concernés se sentent écoutés et accompagnés.

6. Rester à l'écoute des besoins de la population en portant attention aux autres problèmes émergents ou pressants qui surgissent.

5. PROCHAINES ÉTAPES : GOUVERNANCE, PLAN DE TRAVAIL ET CADRE D'ÉVALUATION

Grâce à ces orientations et priorités renouvelées, les partenaires qui contribuent à la Stratégie continueront de progresser ensemble. Les membres du comité directeur passeront les prochains mois à collaborer pour accomplir les tâches suivantes :

- Choisir le meilleur modèle de gouvernance pour faire avancer avec succès la Stratégie renouvelée et obtenir des résultats.
- Examiner le mandat actuel de la Stratégie pour s'assurer qu'il reflète le nouveau modèle de gouvernance.
- Élaborer un plan d'action et concevoir un nouveau cadre d'évaluation qui se fonde sur les mesures et les résultats utilisés par le passé et y ajouter des indicateurs pour évaluer les nouvelles orientations.

La Stratégie d'Ottawa relative à la violence dans les rues continuera de suivre les autres stratégies de la Ville visant à améliorer la santé et le bien-être, notamment l'Initiative pour les enfants et les jeunes et le Cadre de développement communautaire. Les membres et les partenaires qui contribuent à la Stratégie ont hâte de poursuivre ce travail important ensemble.